



La politique de stationnement à Valence

Webinaire du 6 octobre 2021

Association des Maires de France



SOMMAIRE

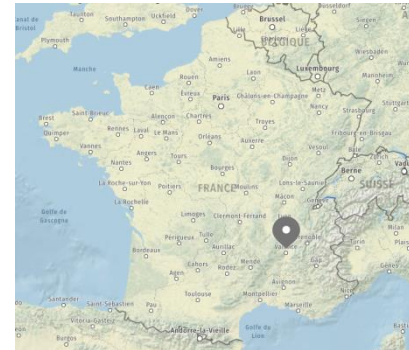
1. La Ville de Valence
2. Le schéma directeur du stationnement
3. Les évolutions du schéma directeur



Valence Romans
DÉPLACEMENTS

La Ville de Valence

- Région Rhône Alpes Auvergne
- Préfecture de la Drôme
- 64 726 habitants
- 36,7 km²
- Située sur la N7 et bordée par le Rhône



La Ville de Valence



Valence Romans Agglo

- 54 communes
- 221 700 habitants
- Compétente en matière de mobilité

Confie la gestion à un syndicat mixte
Valence Romans Déplacements

Définit la politique des TC et des mobilités sur le bassin de vie de Valence, Romans-sur-Isère et des communes ardéchoises (67 communes)

Réseau de Transport collectifs

Vélo en libre service

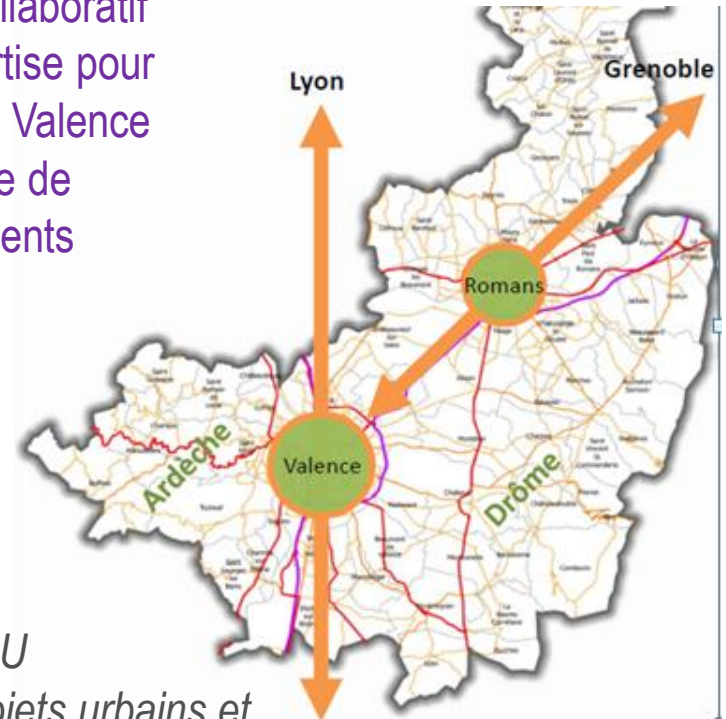
Vélobox

Co-voiturage

Auto-partage

Parcs relais

Travail collaboratif
et d'expertise pour
la Ville de Valence
en matière de
déplacements



PDU

*Projets urbains et
d'aménagement*

Enquêtes

Le schéma directeur du stationnement

L'offre de stationnement sur le centre-ville élargi



Offre publique – 6 600 places :

- 3 900 sur voirie et en poche :
- 1 400 réglementées
- 2 500 gratuites
- 2 700 en ouvrage et enclos (QPark)

Offre privée résidentielle – 5 100 places

- **TOTAL de 11 700 places**
(hors parkings activités économiques et équipements)



Périmètre du centre-ville élargi

Le schéma directeur du stationnement



A chaque place sa vocation

Places violettes

cœur de ville
limitées à 2h45
30 minutes gratuites

Places orange

moins proches
limitées à 4h15

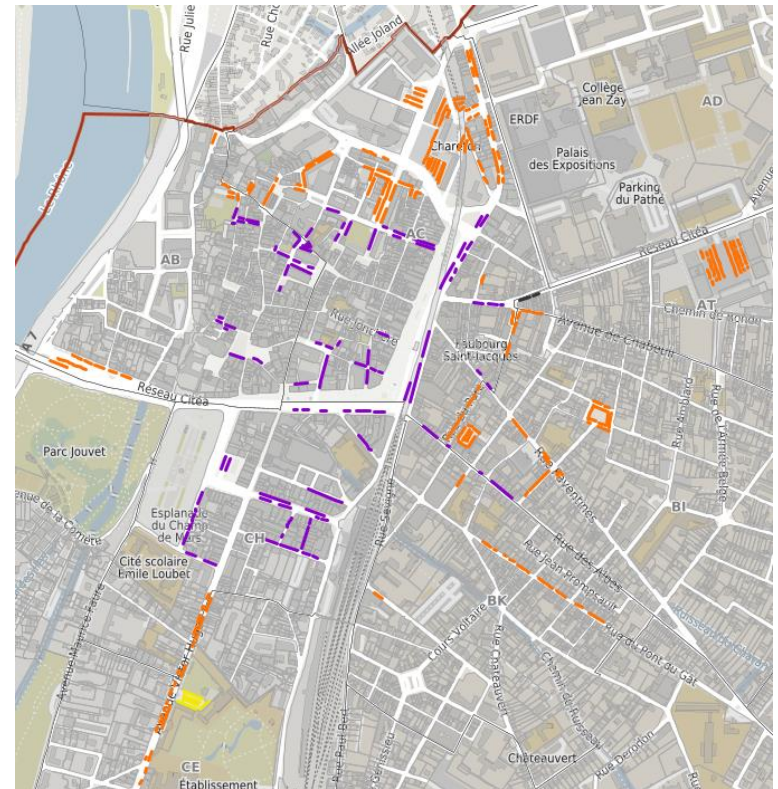
Places bleues

gratuites et réglementée sur la durée
gérées par disque bleu
limitées à 30 minutes
gérées par borne
limitées à 15 minutes

Places livraison

disque rouge de 7h à 11h30
disque bleu de 11h30 à 19h

Stationnement gratuit de 12h à 14h
Plus de 1500 places gratuites à proximité du centre ville



Le schéma directeur du stationnement



Des dispositifs adaptés aux besoins et aux usages spécifiques

Abonnement pour les professionnels de santé

- Pendant les visites à domicile
- 10 € par mois
- Améliore le service rendu aux habitants du centre-ville



Stationnement des personnes en situation de handicap:

- gratuit et limité à 12h sur toutes les places ouvertes au public et sur les places réservées



Véhicules électriques et hybrides rechargeables:

Gratuité du stationnement :

- 1 heure par jour en zone violette pour les véhicules électriques
- 2 heures par jour sur les places réservées et équipées de bornes de recharge



Les évolutions du schéma directeur du stationnement : une démarche itérative



La dépenalisation du stationnement payant en 2018 :

- A impulsé la révision du plan de stationnement existant
Plus de lisibilité et simplification des zonages,
Adaptation des dispositifs pour répondre aux besoins et usages: cases bleues ou totem pour favoriser la rotation rapide par exemple
- A permis de libérer des places de stationnement en voirie (zones règlementées):
 - 30 % des places disponibles, soit 370 places
 - + 200 places disponibles à 15h par rapport à 2017
- A amélioré la rotation des véhicules sur les principaux axes commerçants,
- MAIS :
 - à généré des investissements lourds pour la collectivité (modernisation des horodateurs, recrutement d'ASVP, de gestionnaires de RAPO)
 - une acculturation et acceptation lente des usagers (architecture complexe)

	Occupation 2017	Occupation 2019
6H	76 %	69 %
10H	82 %	75 %
15H	86 %	69 %



Les évolutions du schéma directeur du stationnement: une démarche itérative



Réalisation d'enquêtes de rotation :

- Un taux de respect encore faible : mise en place de mesures correctives
- Une saturation du stationnement sur des secteurs non réglementés : analyse des projets urbains, des projets immobiliers privés

Prise en compte des usages et projets et adaptation des dispositifs en place

- Améliorer le fonctionnement de la zone piétonne (en limiter l'utilisation, gestion du dernier kilomètre): projet en cours
- Gérer et adapter le stationnement au droit des groupes scolaires: projets au fil de l'eau mais analyse globale
- Participer à l'élaboration des projets urbains pour faciliter leur mise en œuvre

Les évolutions du schéma directeur du stationnement: une démarche itérative



Modernisation des services :

- Nouveau moyen de paiement dématérialisé du stationnement en voirie
- Logiciel de gestion et de paiement en ligne des abonnements

L'engagement d'une démarche de concertation auprès des habitants de certains quartiers pour prendre en compte et répondre à leurs besoins en matière de stationnement

Les besoins d'adaptation aux évolutions réglementaires récentes :

- 5m en amont des passages piétons:
 - quel niveau de prise en compte et état d'avancement?
 - Impact financier
 - Perte des places (et impact sur les cases handicapées ?)
- IRVE:
 - réglementation complexe
 - Impacts financiers

Les évolutions du schéma directeur du stationnement: une démarche itérative



Instauration d'une aire piétonne temporaire : une « rue scolaire » :

- La rue Julien VEYRENC a été piétonnisée depuis la rentrée de septembre 2021 pour permettre d'apaiser les accès et sorties à l'école Renan et améliorer la qualité de l'air aux abords de l'école.





MERCI DE VOTRE ATTENTION